

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, QUE :**

*Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le trente et un décembre deux mille vingt-trois (31 décembre 2023) seront déposés lors de la séance régulière du Conseil des maires prévue le 17 avril 2024, au siège social de la MRC de Papineau, soit au 266, rue Viger à Papineauville.*

*Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance desdits rapports.*

**DONNÉ à Papineauville ce 5<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.**



---

Roxanne Lauzon  
Greffière-trésorière et directrice générale